



**Pays
de
Grasse**
communauté
d'agglomération

DISCOURS JEROME VIAUD

INSTALLATION OFFICIELLE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE GRASSE

LUNDI 7 DECEMBREE A 17H30 – ESPACE JACQUES LOUIS LIONS

Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil,

C'est un immense plaisir de me retrouver parmi vous ce soir pour évoquer l'installation officielle du Conseil de Développement du Pays de Grasse.

En tant qu'élus, nous nous devons d'être à l'écoute de nos concitoyens. Il est également tout aussi essentiel que nous soyons « entendus », que nos décisions d'intérêt général soient confrontées à la somme des intérêts particuliers, afin d'être comprises, et donc partagées par l'ensemble des acteurs de notre territoire.

C'est pourquoi j'ai souhaité que notre agglomération soit accompagnée dans l'exercice de ses compétences, du regard critique et bienveillant de la société civile par la mise en place du **Conseil de développement du Pays de Grasse**.

Cette installation officielle témoigne de la volonté de la Communauté d'Agglomération d'établir un dialogue permanent avec toutes les composantes de la société civile en pérennisant un espace de concertation à l'échelle communautaire.

Même s'il s'agit d'une obligation dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, j'attache une attention particulière à ce projet.

Parce qu'il est un lieu d'expression et de dialogue,

Parce qu'il contribue à la mise en débat d'enjeux concernant nos citoyens, notre territoire et de son devenir.

Parce que, en tant qu'instance de démocratie participative, il apporte une réelle plus-value à l'action publique.

Composé d'acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux, de représentants de milieux associatifs, de personnalités engagées et intéressées par le territoire du Pays de Grasse, il contribue à identifier les enjeux collectifs et participe à la réflexion des élus pour la construction d'une nouvelle culture de la décision.

Un conseil de développement se doit d'être un observatoire, un laboratoire d'idées, un lieu d'échanges, de partage, d'inspiration, de fédération, d'entraide, d'écoute, où l'on ose prendre des risques pour innover, créer, penser, améliorer.

Je suis certain que le conseil de développement du Pays de Grasse sera une aventure humaine forte de sens, une intelligence collective pour créer de la valeur qu'elle soit culturelle, humaine, économique ou encore écologique...

Pour reprendre un proverbe africain : **“Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin”**

Le Pays de Grasse est un territoire qui rassemble, qui fédère, qui mobilise, qui s'engage, qui participe et qui réussit. Chaque jour les nombreux projets engagés par les collectivités, par les acteurs locaux, par les associations le prouvent.

A présent, nous devons fusionner nos talents pour continuer cet élan pour le bien commun, pour nos citoyens.

Dans une période de mutation que nous connaissons tous aujourd'hui, il est important de saisir les enjeux et les opportunités notamment en matière de développement économique, de transition énergétique, de développement numérique. Le Conseil de développement est pour cela, avec ses groupes de travail, un vivier d'informations et de propositions indispensables pour exprimer la vision et la perception de la société civile face aux grands enjeux qui se dessinent sur notre territoire.

Nous sommes aujourd'hui devant une histoire à construire. Avec vous tous, avec l'ensemble des élus de la CAPG, avec Jean-Marc Délia, premier vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, qui sera avec moi pour vous accompagner tout au long de vos démarches et de vos travaux, je suis certain que nous réussirons à tous nous fédérer, autour d'idées de projets de manière constructive et positive. C'est comme cela que notre collaboration sera probante et performante.

Permettez-moi de terminer mon propos en vous remerciant Mesdames et Messieurs les Membres, de votre implication personnelle et de votre dévouement à la « chose publique ».

Je veux remercier aussi Jean-Pierre Rozelot qui, à ma demande, a accepté, d'assumer la première Présidence du Conseil de Développement du Pays de Grasse. Jean-Pierre Rozelot a joué un rôle moteur dans le processus de création du Conseil de Développement, il le sait, il a toute ma confiance, pour mener à bien ce projet.

Je tiens également à remercier Silouane Fixel, qui sera en charge d'animer, de coordonner et d'accompagner le Conseil de Développement, sous l'autorité de Marc Facchinetti, Directeur Général Adjoint « Développement, qualité de vie et solidarité ».

Face à la crise des vocations et à l'individualisme qui attentent au bon fonctionnement de nos sociétés modernes, vous tous, adressez un message d'espoir en démontrant que les bonnes volontés demeurent, que le bénévolat est toujours d'actualité et que l'engagement individuel au service du bien commun fait toujours sens.

Nous partageons, toutes et tous, l'envie de nous engager pour faire rayonner encore plus fort le Territoire.

C'est pour cela que je suis convaincu que ce nouvel organe enrichira la réflexion des ensembles des élus du Pays de Grasse et des services de la communauté d'agglomération et que chacun prendra du plaisir dans cette co-construction pour un avenir solidaire et durable de notre territoire.

Je vous remercie.

Jérôme VIAUD

*Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse,
Maire de Grasse,
Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes*